



# ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE  
MONTPELLIER

**Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne en médiation scientifique, culturelle et communication, session 2021, dans les académies de MONTPELLIER et TOULOUSE.**

La rectrice de l'académie de Montpellier,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2021 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de MONTPELLIER et TOULOUSE, au titre de l'année 2021 ;

## **DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne en médiation scientifique, culturelle et communication, au titre de l'année 2021, dans les académies de MONTPELLIER et TOULOUSE :

Monsieur AYMARD Stéphane, attaché d'administration de l'état hors classe, président, Rectorat de l'académie de Montpellier, Montpellier.

Monsieur PRUSSAK Florian, ingénieur de recherche de 2ème classe, vice-président, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Toulouse, Toulouse.

Madame SZTUREMSKI Eléonore, ingénieure d'études de classe normale, experte, Université de Montpellier, Montpellier.

Madame RACINE Catherine, attachée d'administration de l'état hors classe, suppléante, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Montpellier, Montpellier.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Montpellier, le

05 MAI 2021

Pour la rectrice et par délégation  
La secrétaire générale d'académie

Isabelle CHAZAL